

# Association les Amis du Lac de Pont à l'Âge

Réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2019, 20h30

Présents : P Doyelle, J Leibovici , MC Naudy, J Thurion

Excusés : C Fusier, JC Canou ,M Navarre, N Vincent, J Rejeaud

Invités : F Savary, A Canou

## 1. RENCONTRE AVEC LA COMCOM

Philippe Doyelle a rencontré, Bernard Dupin, président de la communauté de communes. Les points suivants ont été abordés :

Centrale hydraulique : la COMCOM tente de joindre le propriétaire pour rachat (pour action JM Bertrand). Il est probable de disposer d'informations mi-octobre.

Salle du Lac du Pont à l'Âge : comme par le passé B Dupin est favorable à l'accès de la salle pour ALPA.

Le Lac : la législation est très contraignante pour un lac ayant une profondeur supérieure à 10m. Est-il possible de faire baisser le niveau pour être en dessous du seuil de 10m ?

## 2. ORGANISATION ET PREPARATION DU PIQUE-NIQUE DU 8 SEPTEMBRE

### a) Organisation

Suite à la rencontre entre Philippe Doyelle et Bernard Turpin, pour l'organisation du pique-nique on disposera de la salle du chalet et par conséquent de tables et chaises. Les clefs seront données le mercredi 4 septembre. A noter que l'eau et l'électricité sont coupés.

L'apéritif sera offert à partir de 11h30, (marquise « maison », jus de fruits). Chacun apportera son panier. Un café sera offert par ALPA. Ce pique-nique sera suivi par une balade autour du lac vers 14h30. En fin de promenade, lors du retour au chalet une discussion sera proposée autour d'un verre de cidre afin de connaître les attentes de chacun.

Les 10 et 29 août, deux mails ont été adressés aux membres d'ALPA pour participer à ce pique-nique. Très peu de personnes ont répondu. Au jour de la réunion il y avait 12 personnes inscrites. Une dernière relance sera faite.

Une invitation a été adressée aux maires de Bersac, Folles, Laurière et Saint Sulpice Laurière.

Au cours du CA de Nature et Patrimoine du 4 septembre, des invitations à ce pique-nique seront faites.

### b) Préparation

Il est fait l'hypothèse de la présence de 20 personnes

Marquise	Francois
Jus de fruit et bouteilles d'eaux	Philippe
Tarte salée	Annie
Cake aux olives	François
Gâteaux apéritif si besoin	Philippe
Verres	Jean Claude
Gobelet Nature et patrimoine, set de table	Philippe
Café en thermos	Annie, Philippe
Sucre, touillettes	Philippe
Cubitainer eau, savon, serviette	Annie
Sopalin	Philippe
Cidre	Marie Christine

Pour finaliser la mise en place in situ, dimanche 8, rendez-vous à 11h au chalet.

### 3. QUELS PROJETS POUR 2020 ?

#### a. Ruches

Acquisition de 2 ruches qui seraient installées une au pont à l'Age et l'autre dans une commune d'un membre de l'association.

#### b. Jardin partagé

Réaliser un jardin partagé de plantes aromatiques, médicinales, tinctoriales dans des bacs en bois tressé (fascines) par des membres de l'association.

#### c. Eco Festival

Ce point a été vu avec B Dupin qui pourrait financer une manifestation de ce type car absente à ce jour dans la COMCOM.

Cette manifestation devrait être annuelle, se reproduisant toujours à la même période sur le site du lac du Pont à l'Age. L'année 2020 semble trop proche pour organiser un éco festival d'une certaine ampleur avec, entre autres, des personnalités à contacter, des dossiers de demandes de subventions à faire auprès par exemple de la COMCOM, du département de la Haute Vienne, de la région Nouvelle Aquitaine. Les sujets, thèmes restent à définir sachant qu'ils devront faire un point de liaison d'une année sur l'autre.

Il a été acté l'organisation pour 2020 d'une manifestation de moindre ampleur. La date du 18-19 juillet est identifiée. L'absence de manifestations dans les communes voisines à cette date sera vérifiée par Annie Canou.

#### d. Eco-délégués

Le ministre de l'Education Nationale a demandé la désignation d'un éco-délégué, dans chaque classe de collège et lycée. Dans ce cadre un contact avec le collège de Saint Sulpice Laurière serait opportun.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 17 septembre à 20h30

***MCA***

*ALPA se donne pour objectifs d'organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu naturel local.*